



Comité salaires 2025 en Midi-Pyrénées



Cette année les négociations sur l'enveloppe budgétaire consacrée aux mesures salariales 2025 pour les travailleuses et les travailleurs de FTV ont tourné court, tant le montant prévu par la direction est contraint. La CGT a eu l'occasion de s'exprimer sur le sujet ([dernier communiqué à lire ici](#)).

L'enveloppe des mesures salariales au choix est identique à l'année dernière, mais compte tenu de l'évolution naturelle de la masse salariale (prime d'ancienneté et mesures salariales des années précédentes) et de la (légère) hausse des effectifs, au final il y aura moins de mesures distribuées. La direction a évalué que 23% des salariés devraient recevoir une mesure cette année. Cela aura notamment pour effet de grossir les rangs des salariés n'ayant pas de mesure pendant 4 ans. Ainsi, les prochaines enveloppes ne serviront qu'à respecter les protections négociées par les syndicats pour limiter l'arbitraire managérial (1 mesure tous les 4 ans pour les PTA, respect de l'égalité femmes-hommes, attention particulière sur les travailleurs handicapés...).

Il y avait pourtant la solution de récupérer l'enveloppe des primes, mais refus de la direction de FTV qui apprécie de plus en plus ce levier opaque qui ne fait pas gonfler les salaires de base. Une autre solution consisterait à arrêter l'inflation des postes de cadres supérieurs et hors grille dans notre entreprise. Enfin, arrêter de perdre de l'argent en procédures judiciaires pourrait aussi être une bonne piste afin de remettre de l'argent là où c'est le plus indispensable : en première ligne.

C'est pour toutes ces raisons que nous, élus CGT, ne participerons pas au comité salaires de France 3 Midi-Pyrénées le 16 avril. Nous ne voulons pas prendre part à ce simulacre de dialogue social. Cela ne nous empêche pas de défendre des cas individuels, bien au contraire. Nous le faisons au quotidien.

Toulouse, le 14 avril 2025